

COMPTE RENDU DE L'APN

Avril 2018



PROTOCOLE D'ENTENTE APN/CANADA SUR LES PRIORITÉS COMMUNES

APERÇU

Le 15 décembre 2016, le premier ministre Justin Trudeau a répondu à l'appel de l'Assemblée des Premières Nations (APN) demandant l'établissement d'un mécanisme de haut niveau pour discuter des priorités des Premières Nations, en acceptant de mener un dialogue avec l'APN.

À la suite de l'examen d'ébauches internes d'un protocole d'entente (PE) par le Comité exécutif de l'APN en février et mai 2017, ce dernier a demandé au Chef national de finaliser un PE avec le Canada. Par conséquent, le Chef national et le premier ministre ont signé le protocole d'entente APN/Canada sur les priorités conjointes, lors de la première réunion entre l'APN et la Couronne, le 12 juin 2017.

Le protocole d'entente est une simple entente selon laquelle les parties se sont engagées à se réunir au moins trois fois par an, l'une de ces réunions étant présidée par le premier ministre. Les priorités actuelles du dialogue sont la sécurité communautaire et les services de police, l'élaboration conjointe d'une loi linguistique, l'établissement avec les Premières Nations de mesures visant à appuyer la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Déclaration des Nations Unies), la mise en place d'un examen conjoint des lois et des politiques, la mise en œuvre des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), la poursuite des travaux visant à donner aux Chefs des moyens d'établir une nouvelle relation financière ainsi que la mesure des progrès accomplis en vue de combler les écarts socioéconomiques.

COMPTE RENDU

La troisième réunion tenue dans le cadre du Protocole d'entente sur les priorités communes a eu lieu le 26 mars 2018. Les ministres suivants étaient présents : Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord (RCAAN), Jody Wilson-Raybould, ministre de la Justice et procureure générale du Canada, et Jane Philpott, ministre des Services aux Autochtones Canada (SAC). Les secrétaires parlementaires du Patrimoine canadien, de

SAC et de RCAAN ont aussi assisté à la réunion.

La réunion a été l'occasion de discuter des engagements du budget fédéral de 2018, d'écouter les comptes rendus sur les travaux conjoints visant à combler l'écart socioéconomique et de débattre du Cadre de reconnaissance et de mise en œuvre des droits, qui a été annoncé récemment.

En ce qui concerne le Cadre de reconnaissance

COMPTE RENDU DE L'APN

Avril 2018

et de mise en œuvre des droits, certains sont préoccupés par l'approche de mobilisation actuelle, qui n'est pas propice à la reconnaissance des droits. Un engagement entier et sérieux est nécessaire vis-à-vis des détenteurs de droits. Il faut un changement législatif et politique pour aligner le Canada sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le gouvernement a indiqué qu'il avait pour obligation de créer un espace permettant aux Premières Nations de donner vie aux articles de la Déclaration des Nations Unies et à l'article 35 de la Constitution.

L'ordre du jour et un compte rendu détaillé des discussions de la réunion du 26 mars 2018 est inclus dans le *Bulletin de l'APN – Rencontre dans le cadre du Protocole d'entente APN-Canada sur les priorités conjointes*, qui est affiché dans la rubrique *Nouvelles et médias* du site Web de l'APN (www.afn.ca).

Depuis la réunion de la fin de l'automne de 2017, plusieurs faits positifs liés aux priorités conjointes indiquées dans le Protocole d'entente se sont produits :

- Dans la soirée du 20 novembre 2017, la ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould, a annoncé l'appui du gouvernement au projet de loi d'initiative parlementaire C-262 : « Sous la direction et le leadership du premier ministre Trudeau, notre gouvernement appuiera le projet de loi C-262. Ce projet de loi reconnaît l'application de la Déclaration des Nations Unies au Canada et demande l'harmonisation des lois du Canada avec la Déclaration des Nations Unies. »
- Le 5 décembre 2017, la Chambre des communes a entamé le débat sur le projet de loi C-262. S'exprimant au nom du gouvernement, Yvonne Jones, secrétaire parlementaire de la ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, a exprimé son appui à l'égard du projet de loi C-262, en déclarant : « Nous... sommes fiers d'appuyer ce projet de loi d'initiative parlementaire et de lui donner (au député Romeo Saganash) la garantie que nous déployons des efforts ensemble, tous les Canadiens autochtones et non autochtones, et que nous ferons ce qui aurait dû être fait depuis longtemps dans ce pays, c'est-à-dire de présenter des lois et des normes appropriées pour faire en sorte que l'autodétermination et les droits inhérents des peuples autochtones soient respectés dans les terres que nous aimons tous. »
- Le 6 décembre 2017, la ministre des Services aux Autochtones, Jane Philpott, a énuméré les domaines d'intérêt fédéral pour la promotion d'une nouvelle relation financière entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada. Cette déclaration a fait suite à la réalisation du rapport conjoint sur les solutions possibles pour établir de nouvelles relations financières, lequel a été présenté à l'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) de l'APN en 2017.
- La ministre Philpott a également annoncé la tenue d'une réunion d'urgence avec des représentants des Premières Nations et des gouvernements FPT, intitulée « Enfants et familles ensemble », qui a eu lieu les 25 et 26 janvier 2018 à Ottawa, en Ontario.
- Le 14 décembre 2017, la ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, Carolyn Bennett, a annoncé la nomination de six membres au conseil d'administration intérimaire du Conseil national de réconciliation. Le Grand Chef Wilton Littlechild présidera le conseil d'administration intérimaire et sera accompagné de Max Fineday, Mike

COMPTE RENDU DE L'APN

Avril 2018

DeGagné, Clint Davis, Edith Clouthier et Jean Teillet. La création d'un Conseil national de réconciliation est préconisée par le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation (Appels à l'action n° 53 et n° 54).

- Le 14 décembre 2017, le Chef national et la ministre Philpott se sont rencontrés pour discuter des priorités budgétaires des Premières Nations dans des domaines liés au mandat de la ministre, notamment des priorités en matière de logement et d'infrastructure.
- Le 10 janvier 2018, le ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a annoncé un financement supplémentaire de 291 millions de dollars pour appuyer les services de police des Premières Nations et des collectivités inuites. La nouvelle entente quinquennale devrait entrer en vigueur le 1^{er} avril, à la condition que le gouvernement fédéral conclue ses ententes avec les collectivités et les provinces. Le nouveau financement triple presque le montant prévu dans le budget fédéral de 2017. Les fonds fédéraux supplémentaires seront permanents, ce qui permettra aux services

de police de planifier l'avenir pour la première fois.

- Le 14 février 2018, le premier ministre a réitéré son appui au projet de loi C-262 et a annoncé le remplacement de la Politique sur les revendications globales et de la Politique sur les droits inhérents. De plus, il a signalé qu'une nouvelle approche axée sur la reconnaissance et la mise en œuvre des droits allait être élaborée « en partenariat » avec les Premières Nations, y compris de nouveaux mécanismes pour reconnaître les systèmes de gouvernance des Premières Nations et assurer une mise en œuvre cohérente et sérieuse des Traités et d'autres accords.
- Le budget de 2018 a été annoncé le 27 février 2018. Il comprend un investissement total de 4,76 milliards de dollars, étalé sur cinq ans, pour les citoyens et communautés autochtones. Cela représente un investissement total cumulé de 16,6 milliards de dollars étalé sur les trois derniers budgets, un engagement sans précédent de la part du gouvernement fédéral.

PROCHAINES ÉTAPES

La prochaine réunion ministérielle sur les priorités conjointes est prévue à l'automne 2018.